



Built to Lead

Pour publication immédiate : 13/12/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LES DISTILLERIES AGRICOLES ONT PRESQUE DOUBLÉ EN DEUX ANS DE LA LOI SUR L'ARTISANAT DE NEW YORK

Plus de 100 distilleries agricoles en exploitation à New York

La croissance significative est un résultat direct des initiatives efficaces du Gouverneur Cuomo pour moderniser et étendre le secteur des boissons artisanales de New York, qui sont connues dans le monde entier

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui, à l'occasion du deuxième anniversaire de la Loi sur l'artisanat de New York (Craft New York Act), que le nombre de distilleries agricoles a presque doublé depuis la mise en application de la loi. Cette croissance est le résultat direct de la Loi sur l'artisanat de New York, qui a pris effet le 13 décembre 2014 et a apporté des avantages importants aux distillateurs agricoles. Il y a maintenant 107 distilleries agricoles fonctionnant dans l'État de New York, avec l'ouverture de 50 nouvelles entreprises au cours des deux dernières années.

« En réduisant les formalités administratives et en assouplissant les règlements sur les distilleries agricoles, nous soutenons la croissance et l'expansion des petites entreprises qui créent de nouveaux emplois et stimulent la croissance économique à travers New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Des distilleries agricoles aux brasseries jusqu'aux cidreries, l'industrie des boissons artisanales prospère, renforce les industries agricoles et touristiques et apporte de réels avantages économiques aux communautés de toutes les régions de l'État. »

Grâce au leadership de New York pour soutenir l'industrie, la croissance des petits producteurs de boissons artisanales mène à une augmentation des revenus fiscaux, des offres d'emplois, une demande accrue pour les produits fermiers, comme le maïs, les céréales et les pommes, et un renforcement de l'impact sur le tourisme pour l'État. Une liste complète des nouvelles distilleries agricoles établies à New York depuis décembre 2014 est disponible [ici](#). Dans l'ensemble, le nombre d'entreprises de distillerie agricoles dans l'État de New York s'est multiplié par dix depuis 2011, passant de 10 à 107.

Les réformes réglementaires et législatives mises en œuvre pour soutenir le développement et l'expansion des distilleries artisanales de New York comprennent la Loi sur l'artisanat de New York, qui a permis aux distilleries agricoles de New York de :

- Mener des dégustations et servir « à la bouteille » et « au verre » ;
- Augmenter les points de vente où ils peuvent vendre et offrir des échantillons de leurs produits ;
- Réduire les exigences alimentaires que les fabricants doivent satisfaire lors de dégustations et de la consommation sur place ;

- Ouvrir des succursales hors site, éliminant le besoin d'une licence distincte ; et
- Augmenter la production en montant le plafond manufacturier annuel tout en maintenant des frais de licence à faible coût.

En plus de la croissance des distilleries agricoles, neuf distilleries ont ouvert des succursales depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'artisanat. La liste des succursales est [ici](#).

Le Gouverneur a défendu plusieurs réformes additionnelles antérieures à la Loi sur l'artisanat qui profitent aux distilleries de New York, notamment l'élimination des droits d'enregistrement d'une étiquette de marque, épargnant 687 000 \$ en frais aux distilleries de New York depuis 2014 et l'élimination d'une double licence pour les distilleries agricoles, permettant de réaliser d'importantes économies et de réduire la paperasse pour les entreprises à travers l'État.

La présidente du Comité sénatorial sur l'agriculture, Patty Ritchie, a déclaré :

« Comme nous l'avons vu ces dernières années, il existe un formidable potentiel de croissance pour l'industrie des boissons artisanales de notre État. Non seulement que ces nouvelles entreprises ont créé des emplois et renforcé l'économie dans son ensemble, elles ont également aidé notre industrie agricole à croître, à créer des marchés élargis et de nouvelles possibilités pour nos vaillants agriculteurs. Je suis heureuse d'avoir soutenu les changements qui ont facilité la croissance des distilleries et des autres producteurs de boissons artisanales et je remercie le Gouverneur Cuomo ainsi que le commissaire Ball pour leurs efforts qui aident ces industries importantes à prospérer. »

Le président de la Commission de l'Assemblée sur l'agriculture et membre de l'Assemblée, Bill Magee, a déclaré : « Le succès de la Loi sur l'artisanat de New York continue d'appuyer l'industrie des boissons artisanales grâce à des réformes législatives de la réglementation, un intérêt accru pour les produits de boissons artisanales et le développement de débouchés, permettant à ces entreprises de devenir des contributeurs majeurs à nos économies agricoles et touristiques, et de créer de nouveaux emplois et des possibilités à travers l'État. »

Le président de l'Autorité des alcools de l'État, Vincent Bradley, a déclaré : « En travaillant en collaboration avec l'industrie, le Gouverneur Cuomo a promulgué une législation importante et créé un environnement réglementaire qui a positionné New York comme chef de file dans la fabrication de boissons artisanales. Les centaines de nouvelles entreprises qui ont ouvert au cours des cinq dernières années créent des emplois, engendrant le développement économique et propulsant le tourisme dans les communautés à travers New York. »

Le commissaire de l'État chargé de l'agriculture, Richard A. Ball, a déclaré : « C'est passionnant de voir la croissance de l'industrie des boissons artisanales à New York sous la direction du Gouverneur, ce qui augmente également la demande pour nos produits cultivés localement. Nos distillateurs de New York utilisent des ingrédients de l'État de New York pour fabriquer des boissons uniques et variées. Par conséquent, ils prouvent qu'il n'y a pas de limite au potentiel de nos producteurs. »

Le président, PDG et commissaire de l'Empire State Development, Howard Zemsky, a déclaré : « Grâce à l'engagement du Gouverneur Cuomo de promouvoir

l'industrie des boissons artisanales de New York, y compris la Loi sur l'artisanat, l'État de New York connaît actuellement une augmentation substantielle des distilleries agricoles. Ces entreprises aident à renforcer et à diversifier les économies locales en produisant des spiritueux de classe mondiale tout en générant de nouveaux emplois et en créant des destinations attrayantes pour les voyageurs. »

Brian McKenzie, président de la Guilde des distillateurs de l'État de New York, a déclaré : « Les efforts que l'État de New York a faits pour moderniser les lois sur les boissons alcoolisées et améliorer le climat des affaires pour nos membres donnent d'énormes dividendes. Notre industrie connaît une croissance très élevée, à la fois avec les nouvelles entreprises mises en place au cours des dernières années et avec les distilleries établies qui sont maintenant en mesure de développer leurs entreprises au-delà de leurs marchés locaux. Nous sommes fiers de l'impact que nous faisons sur l'économie de l'État de New York en termes de création d'emplois, de promotion du tourisme et de soutien à l'agriculture locale, et nous sommes reconnaissants des changements positifs qui se sont produits. »

Sous la direction du gouverneur Cuomo, l'état continue de stimuler l'industrie des boissons artisanales. En faisant adopter des textes législatifs importants, en lançant des campagnes promotionnelles énergiques et en mettant en œuvre des réformes de réglementation importantes, ce secteur de l'économie est devenu un levier majeur de création d'emplois et de développement économique dans les communautés de l'état.

Depuis 2011, le nombre de fabricants de boissons alcoolisées à partir de produits cultivés dans les exploitations a augmenté de 188 pour cent, portant le nombre d'entreprises vinicoles, de distilleries et de cidreries utilisant les ingrédients cultivés à New York à 591.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418